

# le festin

DÉCOUVERTES ET PATRIMOINES EN NOUVELLE-AQUITAINE



..... ABONNEZ-VOUS, ABONNEZ VOS PROCHES .....

## le festin,

La revue pour partir à la découverte de tous les patrimoines de la Nouvelle-Aquitaine (12 départements)



## BULLETIN D'ABONNEMENT

### JE M'ABONNE

À partir du  132 (numéro en cours)  
ou à partir du  133 (prochain numéro au printemps 2025)

#### Par courrier

Le Festin  
176, rue Achard, bât. F1  
33300 Bordeaux

(chèque à l'ordre de : Le Bord de l'eau)

#### Sur le site internet

www.lefestin.net  
(paiement en ligne)

### VOS COORDONNÉES POUR LA LIVRAISON DES NUMÉROS

Nom & prénom (ou institution)

.....  
.....

Adresse .....

.....  
.....

Code postal \_\_\_\_\_

Ville .....

Tél. \_\_\_\_\_

e-mail.....

### JE CHOISIS MON TARIF

1 an (4 n°) > 69 € avec possibilité de prélèvement

5,75 € par mois

17,25 € par trimestre

Réabonnement automatique  
tous les ans

OUI  NON

2 ans (8 n°) > 129 € pas de prélèvement automatique possible

### Mandat de prélèvement SEPA

### Joindre un RIB obligatoirement

Oui, j'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des prélèvements établis à mon nom et qui seront présentés aux éditions Le Bord de l'eau. Ces prélèvements apparaîtront sur mes extraits de compte. Je m'adresserai directement au Festin pour tout ce qui concerne le fonctionnement de mon abonnement. Je pourrai résilier à chaque échéance annuelle par lettre avec accusé de réception. Organisme créancier : Le Bord de l'eau éditions / ICS : FR26393529813

### Titulaire du compte à débiter

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

### Compte à débiter

IBAN

BIC  Type de paiement : Récurrent

Fait à..... Le..... Signature obligatoire :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez les éditions Le Bord de l'eau à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions des éditions Le Bord de l'eau. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  
(Organisme créancier : Le Bord de l'eau éditions, 8 chemin de Pierroche à Cénac / ICS : FR26393529813)

Le Festin est une marque éditoriale des éditions Le Bord de l'eau.